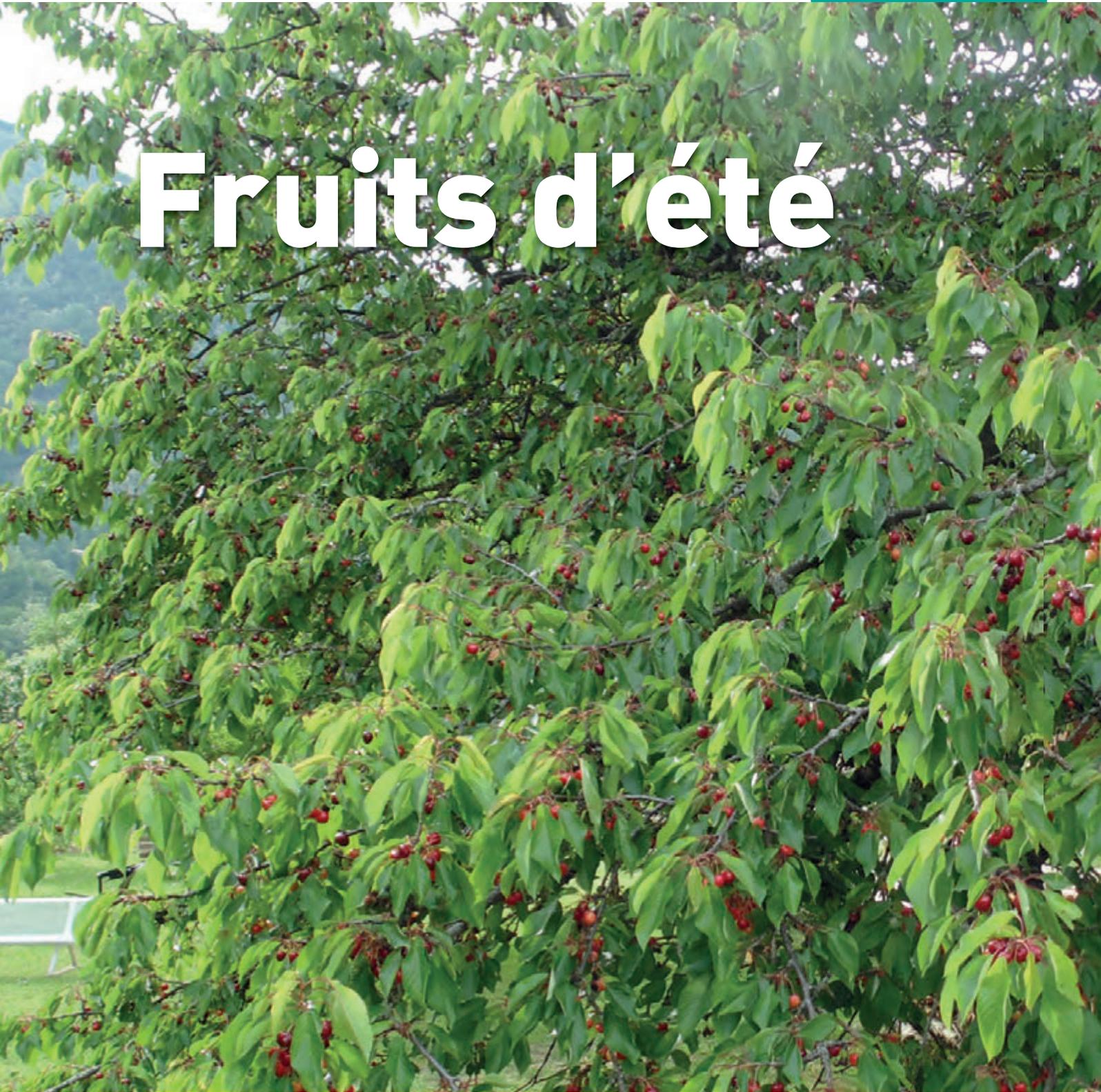


Fruits d'été





édito



sommaire

DOSSIER :
**Les jeunes et
la citoyenneté** >>> p. 3

HISTOIRE LOCALE :
Symphonie des saisons (1)
>>> p. 4 et 5

**ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES** >>> p. 6 à 9

VIE SCOLAIRE >>> p. 10

ASSO INFOS >>> p. 10 et 12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 11

ANIMATIONS >>> p. 12



Directeur de la publication :
José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

La nouvelle carte des régions dévoilée par le Gouvernement n'est qu'une composante de la réforme territoriale. Quoique essentielle, celle-ci n'en est pas la plus importante.

Le projet de loi sur les compétences marque une forte montée en puissance intercommunale avec la création d'ici 2016 de communautés de communes rassemblant au moins 20 000 habitants et dotées de nombreuses nouvelles compétences. Un "sacré chantier", sachant qu'à ce jour les $\frac{3}{4}$ des communautés des communes n'atteignent pas ce seuil. (la population de la communauté des communes du pays de Tarascon est égale à 9 000 habitants).

Ce changement s'oriente vers le remplacement d'ici 2020 de l'actuel département par une assemblée des présidents intercommunaux élus au suffrage universel direct transformant les communes en mairies d'arrondissement à l'image de Paris, Lyon ou Marseille. Cela conduirait à fondre les communes dans les communautés des communes... ce qui est difficilement acceptable.

Notre département, à terme, serait découpé en quatre communautés de communes englobant une centaine de communes, et récupérant les activités du Conseil Général, hormis les collèges, routes et transports qui seraient rattachés aux Régions.

La décentralisation se doit de rapprocher le pouvoir du citoyen... la réforme territoriale nous propose l'inverse.

Le constat est préoccupant car si nous sommes convaincus de la nécessité de la coopération intercommunale, elle doit être un outil au service des communes et non l'instrument de leur extinction.

La commune doit demeurer l'échelon de proximité, de solidarité et de citoyenneté.

Cette réforme s'ajoute à un étouffement financier programmé de 2014 à 2017 par une ponction cumulée de 28 milliards d'euros sans compter l'érosion de l'inflation (proche de 50 000 € pour notre commune).

Les conséquences sont prévisibles, elles risquent d'aggraver la situation par la baisse des investissements et l'affaiblissement des services publics locaux alors qu'ils sont les derniers remparts contre la crise et ses effets quotidiens pour la plupart des familles.

Les communes vont devoir se mobiliser afin d'éviter le pire provoqué par ces réformes et compter sur la sagesse des deux assemblées dans le cadre des discussions qui s'amorcent.

Le Maire
José LORENZO

Les jeunes et la citoyenneté

Le sens actuel du mot citoyen est hérité de la révolution française qui a initié le droit de vote. La citoyenneté confère des droits, mais impose aussi des devoirs envers la société. Être citoyen c'est avant tout être responsable.

Aujourd'hui, les citoyens français élisent directement leurs représentants jusqu'au plus haut niveau de l'Etat : les conseillers municipaux, les conseillers généraux, les conseillers régionaux, les députés, le président de la République.

Ils élisent également les députés européens qui représentent la France au parlement européen.

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

L'article R 24-1 du code électoral, prévoit que les maires doivent organiser chaque année, une cérémonie de citoyenneté pour remettre leur carte électorale aux jeunes qui ont atteint la majorité depuis le 1er mars de l'année précédente et ont été inscrits sur les listes électorales.

Sont conviés à cette cérémonie :

- les jeunes ayant eu 18 ans au plus tard le dernier jour de février de l'année et qui ont normalement été inscrits d'office sur les listes électorales de la commune (article L.11-1 du code électoral). Sont inscrits d'office sur les listes électorales de leur commune de domicile, les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année pré-

cedente et le dernier jour de février de l'année en cours, qui ont été recensés auprès de leur mairie en vue de la journée défense et citoyenneté et remplissent les autres conditions prescrites par la loi pour être électeur. Ils sont proposés à l'inscription par l'Insee aux commissions administratives sur la base du fichier de recensement du ministère de la Défense.

- en cas de scrutin général arrivant à son terme normal en mars ou postérieurement au mois de mars sont **également inscrits d'office les jeunes ayant eu 18 ans entre le dernier jour de février de l'année et la date du scrutin** (article L.11-2 du code électoral)
- les jeunes qui ont fait avant le 31 décembre de l'année N-1 une démarche volontaire d'inscription sur les listes électorales.

A cette occasion, les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique doivent être évoqués par le Maire (ou son représentant) qui agissant en sa qualité d'Agent de l'Etat, est astreint à un devoir de neutralité. Durant la cérémonie, chaque jeune se voit remettre un "Livret du Citoyen" récapitulant leurs principaux droits et devoirs civiques.

Source : Circulaire n°INTA1326213C du ministre de l'intérieur en date du 22 octobre 2013 / Mairie

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Créé en 1997 suite à la suspension de l'appel sous les drapeaux, le parcours de citoyenneté associe pour sa mise en œuvre le ministère de la défense, le ministère de l'éducation nationale et les mairies. Il comporte pour chaque jeune (garçon ou fille) trois étapes obligatoires : (loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national)

- L'enseignement de défense à l'école : cet enseignement s'inscrit dans les programmes scolaires du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun des connaissances et des compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.
- Le recensement citoyen obligatoire : depuis le 1^{er} janvier 1999 ; le recensement citoyen concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans ayant la nationalité française. Ils sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger) dans les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire de leurs 16 ans. La mairie leur délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ...).
- La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) : troisième étape du "parcours de citoyenneté" la JDC qui est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans, se déroule dans une enceinte militaire ou une institution proche de leur domicile. Elle participe à la politique en faveur de la jeunesse. Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle permet de fédérer les jeunes autour des notions de citoyenneté et de l'esprit de défense. Elle offre aux jeunes une occasion unique d'avoir un contact direct avec les militaires et de découvrir les multiples métiers et spécialités que leur offre aujourd'hui la Défense.

DÉROULEMENT DE LA JDC :

Petit déjeuner d'accueil - Modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense - Tests de connaissance de la langue française - Déjeuner pris en commun - Initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites - Eventuellement une visite des installations militaires - En fin de journée, un certificat de participation est remis à chaque jeune. Ce document est exigé pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique.

Source : Loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national Site internet <http://www.defense.gouv.fr/> Mairie



Les nouveaux jeunes citoyens et le Maire.

le mot du maire

Depuis de nombreuses années, la commune s'est dotée d'importants équipements et moyens de collecte afin de préserver l'hygiène, la salubrité publique et la protection de l'environnement.

Malgré cela, force est de constater qu'il existe encore parmi nous quelques individus qui refusent de faire preuve de civisme et qui par leurs agissements irresponsables créent des nuisances aux riverains en transformant les espaces propretés en "espaces détritrus".

Chacun d'entre nous doit prendre conscience de sa responsabilité individuelle en matière de gestion des déchets afin que disparaisse le spectacle affligeant des "dépotoirs"régulièrement affichés dans la commune.

Si vous ne disposez pas d'espace suffisant pour stocker chez vous, dans l'attente de la collecte, les encombrants ou déchets verts,, vous pouvez les amener à la déchetterie cantonale sise à Arignac, dont l'accès est gratuit pour les particuliers. Quant aux bouteilles et bocaux de verre, faites l'effort de les placer dans les containers destinés à les recevoir plutôt que de les déposer à leur pied.

Vous trouverez dans la rubrique "infos pratiques" un nouveau rappel des diverses mesures de collectes, complétées par les horaires d'ouverture de la déchetterie.

Je compte sur votre compréhension pour le bien-être de tous.

José LORENZO



Symphonie des saisons dans nos villages autrefois...

(partie 1)

PRINTEMPS

*Oh ! Brise printanière ! Soleil ardent,
tes rayons mordorés caressent les calices
Aux champs de fleurs qui reverdissent
Il est midi déjà sonné, rentrons veux-tu, nous restaurer,
L'agneau pascal est sacrifié ! (1)*

Le printemps, lorsqu'il revenait enfin dans nos villages engourdis par l'hiver, nous invitait à de multiples activités. Peu de gros exploitants chez nous, mais plutôt une multitude de petites fermes familiales qui étaient le théâtre de ces occupations traditionnelles rythmant les journées dans nos campagnes.

Le travail du jardin potager était de ceux qui ne souffraient pas de retard. Les légumes étaient plantés ou mis en semence pour que poireaux, carottes, petits pois, haricots et salades viennent tour à tour garnir les tables des environs. Il fallait bêcher, éclaircir et repiquer les plants tout en espérant que soleil et pluie prodigueraient les bienfaits attendus.

Dans les jardins et les champs il fallait planter les pommes de terre. Celles destinées à la semence une fois germées étaient placées au creux du sillon tracé par la charrue lors de son premier passage. Au 2^{ème} tour la charrue recouvrait ce 1^{er} sillon tout en traçant le suivant et ainsi de suite...

Dans un champ labouré et fertilisé grâce au fumier, les semences de maïs étaient, elles aussi, mises en terre dans des sillons tracés au cordeau.



Jardinage à Croqué



Pommes de terre de semence



Araire

ÉTÉ

*Sous l'astre brûlant, les prairies grésillantes s'assoupissent
Et s'ornent de toisons immaculées
Les ruchers dispersés aux insectes qui vrombissent
Se cachent parmi les herbes élancées, sous le ciel incandescent. (1)*

Dès juin de nouvelles tâches se présentaient : c'était le moment de "faire les foins".

Il s'agissait de faucher les hautes herbes destinées au fourrage qui constituait l'alimentation du bétail en hiver. Le foin devait être "fané" c'est-à-dire étalé, aéré et mis à sécher au soleil. Ce travail était celui des femmes dans les villages. Lorsqu'il était bien sec, le foin était entreposé dans le fenil ou "monté" en forme de meule quand celui-ci était plein. Les troupeaux allaient pouvoir être nourris tout l'hiver.

Les travaux de fenaison étaient suivis par celui des moissons. C'était les hommes qui devaient exécuter cette tâche essentielle. Avec leur faux bien aiguisée ils coupaient au ras du sol, les tiges de blé ou autre céréale. Derrière eux, les femmes devaient constituer les gerbes qu'elles liaient à l'aide de brins de paille. Ces gerbes transportées dans les "hières" y étaient dépiquées à l'aide d'un fléau pour en extraire le grain.

Avec l'arrivée des batteuses le travail devint plus aisé. Les gerbes étaient simplement rassemblées en meules sur le "gerbier" un espace assez vaste pour accueillir ces machines batteuses.

C'est avec le XX^{ème} siècle qu'apparurent les faucheuses mécaniques tirées par des bœufs. Elles évitaient le travail harassant du fauchage manuel. Il ne restait plus alors que le travail final de mise en gerbe.

Pourtant, bientôt, apparurent les moissonneuses-lieuses qui sauraient effectuer ce dur labeur en se substituant à l'action des paysans.

Le battage était destiné à extraire le grain des épis de blé mis en gerbe. Ce grain devait alors être nettoyé et passé au "tarare".

La méthode ancestrale de battage au fléau restera en vigueur jusqu'au début du XX^{ème} siècle puis remplacée par les batteuses mécaniques à vapeur d'abord et enfin à moteur.

Texte et poème (1) Josette RICHARD

Merci à Josette PEDOUSSAT et Evelyne CARRIERE qui nous ont confié leurs photos de famille.

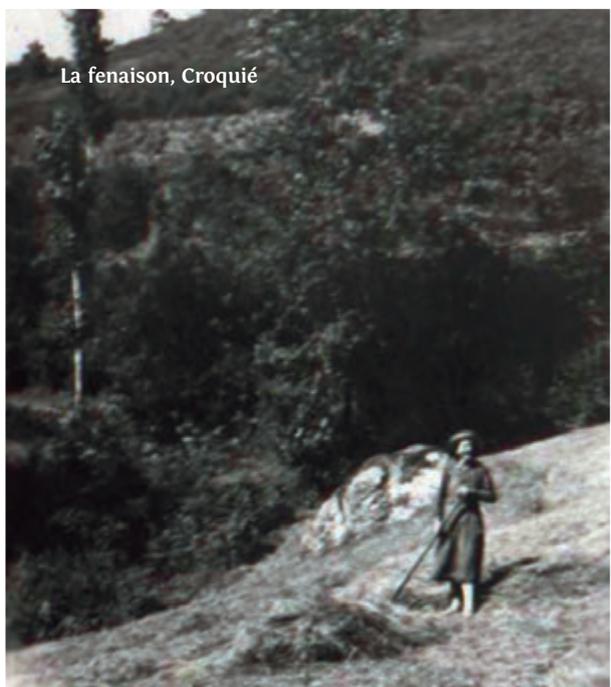
Dépiquage à Jarnat



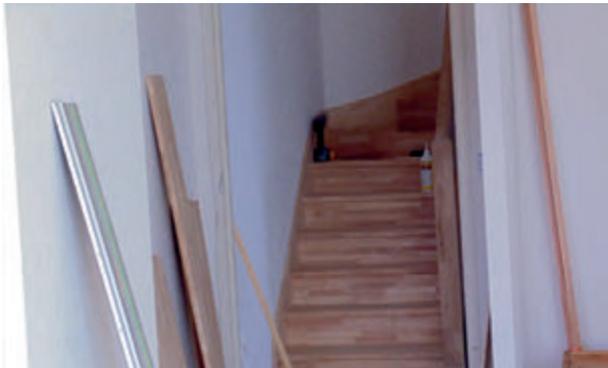
Surveillance du troupeau, Croquié 1949



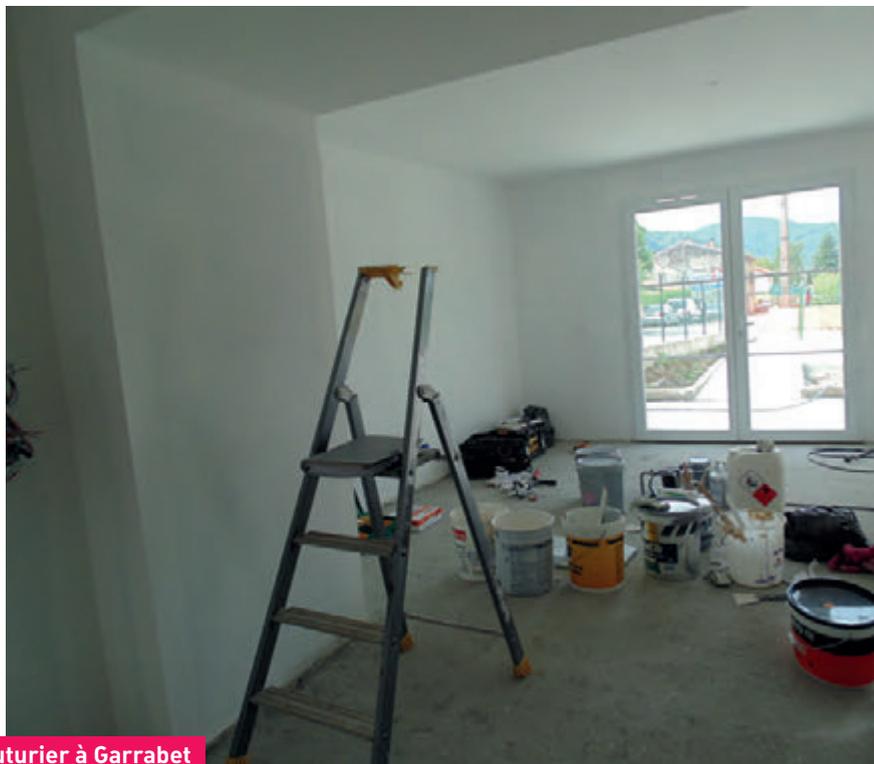
La fenaison, Croquié



Les travaux



Réfection du logement communal avenue Paul Vaillant Couturier à Garrabet



Entretien de la voirie et goudronnage



Parking du cimetière à Mercus



Récupération des eaux de surface à Croquié

Garrabet



Cette année encore, les agents techniques communaux ont fait preuve de beaucoup de talent en matière de fleurissement.

Commémoration

Pour commémorer le 69^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, une gerbe a été déposée au pied de chacun des 2 monuments aux morts de la commune.

Le Maire, José LORENZO a donné lecture du message de Kader ARIF, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, dont voici quelques extraits : "En ce 70^{ème} anniversaire de l'année 1944, la République rend un hommage solennel à tous ces combattants, artisans de notre Libération... Ils nous montrent ce que signifient le courage des hommes et l'esprit de solidarité... C'est à eux tous que nous devons ce 8 mai 1945..."

Cette journée commémorative s'est achevée par un vin d'honneur servi à Amplaing salle Henri Esquirol.

Communauté des Communes du Pays de Tarascon

Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 15/04/2014, a élu le bureau composé d'un président, de 8 vices présidents, et d'un membre délégué. Les vices présidents et le conseiller délégué assurent chacun la présidence d'une commission.

- Président : Alain DURAN
- Vices Présidents : Annick FOURNIÉ (Maire de Bédeilhac-Aynat), Alain SUTRA (Maire de Tarascon), Patricia TESTA (adjointe au Maire de Mercus-Garrabet), Philippe PUJOL (Maire d'Arignac), Alexandre BERMAND (Adjoint au Maire de Tarascon), Jean-Luc ROUAN (Adjoint au maire de Saurat) Jean-Bernard FOURNIÉ (Maire de Quié), Benoît ARAUD (Maire d'Ornolac-Ussat les Bains),
- Membre Délégué : Francis TEYCHENNÉ - (Maire de Gourbit)

Félicitations à Patricia TESTA, 1^{ère} adjointe au Maire, qui a été élue 3^{ème} vice-présidente de la communauté des communes, chargée de la Politique Educative Locale (PEL) et de la Culture. Elle saura, n'en doutons pas, exercer ces nouvelles fonctions avec compétence.

Bibliothèque

L'école d'Amplaing et la bibliothèque
Durant cette année scolaire, les élèves de l'école d'Amplaing accompagnés de Berna-



dette VALERO, leur institutrice ont été accueillis à 3 reprises par Claudie bibliothécaire bénévole, dans les locaux rénovés, A chacune des visites, Claudie, leur a donné lecture d'une courte histoire, avant qu'ils ne repartent avec les ouvrages choisis. Ces visites ont permis aux enfants de s'adonner aux plaisirs de la lecture et ont fait naître chez bon nombre d'entre eux l'envie de fréquenter la bibliothèque de façon assidue en dehors du cadre scolaire.

Fermeture annuelle

La bibliothèque sera fermée durant le mois d'août 2014. Réouverture le Lundi 1^{er} septembre. Les bibliothécaires vous souhaitent de bonnes vacances.

Course pédestre Mercus/Foix

Dimanche 4 Mai à 10 heures, Roseline RIU, adjointe au Maire, a donné le départ de la course pédestre Mercus/Foix. 250 coureurs se sont élancés de la place Jean Jaurès. Précédés par une vingtaine de marcheurs, ils ont parcouru les 14 km séparant Mercus de Foix, en empruntant le chemin "de la plaine", via le Pont du Diable où les attendait un stand de ravitaillement.

On pouvait reconnaître au passage les 2 mercusiens Jean-Marc CANAL et son fils Florian. Ils se sont classés respectivement à la 67^{ème} et à la 86^{ème}. "L'essentiel c'est de participer" disait Pierre de Coubertin.



INFOS PRATIQUES

Horaires ouverture Mairie

Après avoir constaté durant ces 2 dernières années une baisse considérable de la fréquentation du bureau d'accueil le samedi matin, le conseil municipal a décidé la mise en place de nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi
9H - 12H / 14H - 17H.

LES COLLECTES

CALENDRIER

Ordures ménagères : le jeudi à Croquié et le vendredi à Mercus, Garrabet, Amplaing, et Jarnat.

Déchets verts et encombrants : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois.

Tri sélectif ("sacs jaunes" et cartons) : le mardi

REGLEMENTATION

Déchets ménagers : mis dans des "sacs poubelles" qui doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet disséminés dans les villages.

Collecte des "sacs jaunes" et cartons vides : ils doivent être déposés près des containers à ordures ménagères (et non des containers à verre et à journaux) exclusivement le lundi soir, veille du ramassage.

Collecte des déchets verts :

Conditionnement des déchets verts : les branchages en fagots, les herbes dans des sacs : les placer devant chez soi seulement la veille au soir de la collecte

Collecte des encombrants et ferraille : téléphoner à la mairie pour signaler leur présence et les sortir uniquement devant chez soi la veille au soir du ramassage.

Aucun dépôt de déchets de quelque nature que ce soit ne doit être fait sur les espaces réservés exclusivement aux containers destinés à recevoir les verres et les journaux. Il est bien entendu que verres et journaux doivent être mis à l'intérieur des containers (et non au pied).

Seuls les sacs jaunes et cartons vides (suivant les informations mentionnées ci-dessus) doivent être déposés près des containers d'ordures ménagères.

LA DECHETTERIE

Horaires d'ouverture :

- mardi/vendredi/samedi : 8H30/12H et 13H30/17H30

- mercredi/jeudi : 13H30/17H/30

- fermeture le lundi

Un Mercusien à l'honneur

Par décret du Président de la République, Clément CASSE vient d'être décoré de la "Médaille Militaire". Cette distinction lui a été remise le 8 Mai dernier à Foix, par le Colonel du 1^{er} RCP de Pamiers.

A l'âge de 18 ans, Clément entrait dans les "Forces Françaises de l'Intérieur". Voici quelques extraits de son "livret individuel" : "Incorporé au 2^{ème} régiment Infanterie le 15 septembre 1944, présent au 8^{ème} régiment Infanterie le 2 avril 1945. Démobilisé par la 2^{ème} Cie du 8^{ème} Régiment Infanterie le 9oc-

tobre 1945. Renvoyé dans ses foyers et rayé des cadres le 4 décembre 1945". Décorations : "Croix de guerre étoile de bronze"... Citations : "cité à l'ordre de la Division par ordre du général... soldat dévoué et courageux... Qui a participé à une attaque contre la division de force anti-char... s'est distingué comme volontaire".

Sincères félicitations.



LA CANICULE

L'été est là... et avec lui risque de s'installer la canicule. Aussi il est bon de rappeler les gestes ou précautions élémentaires visant à protéger les plus fragiles (personnes âgées, malades et enfants en bas âge) :

- Buvez le plus possible (recommandation 2L/jour) même sans soif : eau, jus de fruit... mangez normalement, ne consommez pas d'alcool, évitez les efforts physiques intenses.
- Ne restez pas en plein soleil, ne sortez pas aux heures les plus chaudes, si vous devez sortir, restez à l'ombre, portez un chapeau et des vêtements légers et emportez une bouteille d'eau.
- Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur.
- Si vous prenez des médicaments, ou si vous ressentez des symptômes inhabituels, demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.
- Si la chaleur vous met mal à l'aise, demandez de l'aide à un parent, ou voisin.
- Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage.
- Pensez aux jeunes enfants et aux bébés : leur proposer de l'eau régulièrement et en petites quantités.

Cet article a été réalisé avec l'aimable collaboration du Dr Santiago Garcia.

PISCINES

Profitez de votre piscine en toute tranquillité...(Extraits du fascicule "se baigner sans danger !" transmis par la Préfecture de l'Ariège) Chaque année malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.

Equipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité : la loi prévoit 4 dispositifs :

- les barrières, abris de piscine ou couverture : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à conditions de les refermer ou de la réinstaller après la baignade ;
- les alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques) mais n'empêchent pas la noyade.

Attention ! Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Pour en savoir plus sur le dispositif réglementaire relatif à ces installations, connectez-vous sur :

- <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines>

- <http://www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine>

La crèche "les Coccinelles"

Les vacances approchent, aussi la directrice et le personnel ont organisé pour les enfants un petit voyage de fin d'année. Les plus grands ont rendu visite aux sapeurs-pompiers de Tarascon. Le capitaine Patrick Antoniutti, les a accueillis et guidés dans la ca-

serne. Cette visite leur a permis d'approcher une partie du matériel utilisé lors des interventions, et plus particulièrement les fameux camions rouges qui fascinent tant les enfants



Foire forestière

Les 31 mai et 1^{er} juin dernier, il flottait comme un air de fête au pied du "roc de Barry" à Amplaing. Sur le site de l'entreprise Georges ALVES s'est tenue la foire forestière ariégeoise, organisée par l'association QEFA (qualité environnementale de la forêt ariégeoise). Au cours de ces 2 journées, les visiteurs venus nombreux, ont appris à connaître les différentes activités liées à l'exploitation forestière. Chacun aux commandes d'un en-

gin, Georges, Kévin et les autres ont présenté les "trucks machines" : porteur, débardeur, empileur, tête abatteuse, fendeuse à bois. Les élèves du CFFPA n'ont pas démerité, ils ont fait preuve d'une grande dextérité au cours des épreuves du concours de bucheurs. Durant ces 2 journées, le public a pu se familiariser avec le dur, mais ô combien noble métier d'exploitant forestier.



Le rallye promenade

Cette année encore le rallye promenade organisé par la toujours jeune et même équipe enthousiaste a connu un franc succès.

Les concurrents se rendaient dès le matin à Montferrier pour le rendez-vous croissants et quelques énigmes à résoudre. A Montségur, après une halte au château, ils s'exerçaient au ping pong et à la balle au camp avant de chercher la mante religieuse perchée sur le toit de "l'oustal". A Fougax on apprenait que Samuel Beckett nommait ce village dans sa célèbre pièce : "Oh les beaux jours" qui a d'ailleurs donné son nom à la chambre d'hôtes. Après avoir mesuré l'aire du bassin, on passait par Fontestorbes puis Bélesta avec les 10 chapeaux comptés sur l'enseigne de Kristine, modiste reconnue. Le col de la Croix des Morts nous amenait jusqu'à Roquefeuil où auparavant on notait qu'ici on récolte la sève de bouleau grâce à des bidons fixés à leur tronc. Le pique-nique quelque peu arrosé par une averse de tradition permettait à chacun de reprendre des forces pour la suite. Après une course effrénée de balles de ping pong mues par le souffle buccal et quelques autres jeux sur skateboard ou de frisbee, tout le contingent repartait pour Belvis charmant village bénéficiant d'un superbe panorama et ayant accueilli des personnages célèbres tels que le Général de Gaulle, Churchill voire Gina Lolobrigida ; lesquels se rendaient à la table d'Eloi Rouanet, restaurateur renommé dans le monde entier. Plus loin, on descendait dans les gorges profondes du Rebenty où on pouvait cueillir l'ail des ours encore en fleur. Une halte s'imposait au "sea view café" typiquement "english avec spécialités de teas and coffees" accompagnés de cakes aux "cherrys". On y relevait l'indice "peach" inscrit sur la grille de scrabble peinte à même la façade. On remontait enfin sur Espezel pour reconnaître "p'tit Louis", l'emblématique restaurateur local dont on vous recommande la table.

C'est à Mercus qu'avait lieu la remise des prix autour d'un apéritif dinatoire des plus copieux. Chacun pouvait exposer les lunettes confectionnées durant la journée à l'aide d'éléments naturels. Au classement final, c'est l'équipage PEREZ FRAYSSE constitué de tarnais et d'un aveyronnais qui l'emportait comme quoi nul n'est prophète en son pays. La deuxième place revenait à l'équipe de Morgane REBOLLO emplissant de joie son premier supporter, Bibi. La soirée se terminait très tard dans la nuit autour du sympathique Pierre OLIVIER guitariste émérite accompagné en fin de récital par son élève Florian.

Nous tenons à remercier tous les généreux donateurs et en particulier les commerçants du village qui grâce à leur participation, nous permettent de réaliser la corbeille garnie attribuée aux vainqueurs. Merci également à tous les participants à cette journée et rendez-vous l'année prochaine.

Nous vous proposons de chercher le mot-clé correspondant aux indices suivants :

BRIQUE - NEZ - MONSIEUR - MARRON - PECHE

Solution dans le prochain numéro.

LE CARNAVAL

Le vendredi 7 mars, les animaux du Monde s'étaient donné rendez-vous à Mercus. Pour fêter Carnaval les élèves, auxquels s'étaient joints les petits de la crèche, avaient choisi de se glisser dans la peau d'un animal. Originalité : la première lettre du nom de l'animal choisi était celle de l'initiale du prénom de l'enfant portant le déguisement. Monsieur Carnaval a ensuite été jugé sévèrement avant d'être brûlé devant la salle polyvalente. Cet après-midi récréatif s'est terminé autour d'un bon goûter préparé par les parents d'élèves. Bravo et Merci aux enfants et aux organisateurs.



en
vue

LA JOURNÉE DES JEUX

Mercredi 4 juin, l'équipe d'animation du centre de loisirs à laquelle s'était joint le personnel de la crèche, a organisé à Mercus "La fête des jeux" ; au programme "Jeux d'hier et d'aujourd'hui".

Football, tennis, badminton, pétanque, parcours de motricité, jeux vidéo, tablettes, bacs et jeux de sable, jeux d'adresse, jeux de société et atelier de maquillage,... Autant d'animations auxquelles les enfants ont participé dans la joie et la bonne humeur, avec en musique de fond le concert donné par les "Bompas'cool". Les enfants avaient invité les résidents de l'EPHAD de Tarascon et le club des aînés de Mercus à partager ce moment de convivialité. Même si le soleil a refusé de se montrer, cet après-midi récréatif a été fort apprécié de tous. Il s'est achevé autour d'un goûter pendant lequel les commentaires allaient bon train. Un après-midi ludique placé sous le signe de l'échange inter-générationnel. Bravo et merci aux organisateurs et aux participants.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 AVRIL 2014

Budgets Annexes :

- Logement communal de Garrabet
 - Section Fonctionnement équilibrée à la somme de 2 000 €.
 - section Investissement équilibrée à la somme de 138 000 €.
 Financé par un emprunt de 120 000 € et une subvention de 20 000 € en provenance du budget primitif. Voté à l'unanimité.
- Régie municipale d'électricité
 - section fonctionnement équilibrée à la somme de 632 981 €.
 - section investissement équilibrée à la somme de 211 147 €.
 Voté à l'unanimité.
- Zone artisanale de "Barri"
 - section fonctionnement équilibrée à la somme de 284 948 €.
 - section investissement équilibrée à la somme de 235 881 €.
 Voté à l'unanimité.

Affectation des résultats de l'exercice 2013 – budget annexe ZA de Barri

Report des excédents : section fonctionnement : 9 852,06 € / section investissement : 98 333,33 €. Voté à l'unanimité.

Fiscalité 2014

Afin d'éviter une hausse des taux des taxes foncières et d'habitation qui serait nécessaire pour compenser les baisses des dotations de l'Etat, des mesures économiques seront prises pour équilibrer le budget : fermeture de l'accueil mairie le samedi matin, changement de prestataire informatique, installation de réducteurs de puissance éclairage public, suppression de distribution de raticide aux administrés, lancement d'appels d'offres pour l'entretien des extincteurs, et les contrats d'assurance,...

Des études sont en cours concernant :

- le prix de vente des concessions dans les cimetières, et des tickets cantine, ainsi que le tarif de la location des salles communales,
- le taux de la taxe d'aménagement.

Vote du taux des 3 taxes.

Le Conseil Municipal décide que le taux des 3 taxes sera identique à celui de 2013 :

- Taxe d'habitation : 6,81 %.
- Taxe foncière "bâti" : 21,54 %.
- Taxe foncière "non bâti" : 86,87 %.

Budget Principal 2014

- Section fonctionnement équilibrée à 1 572 850 €.
 - Section investissement équilibrée à 996 615 €.
- Voté à l'unanimité.

Subventions

Le Conseil Municipal a décidé que le montant des subventions attribuées aux associations pour 2014 serait identique à celui de 2013.

Une analyse approfondie sera faite par la commission finances en 2015.

SÉANCE DU 21 MAI 2014

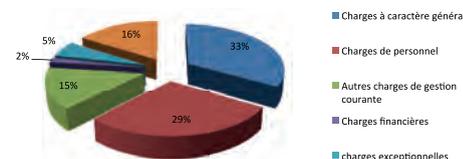
- Organisation du déroulement des élections européennes du dimanche 25 mai.
- Le Conseil Municipal, suite aux problèmes rencontrés lors des locations des salles communales, (détérioration du matériel ou des lieux, locaux mal (ou pas du tout) nettoyés par les occupants...) a décidé de mettre en place un nouveau règlement des locations des salles communales : tarifs, caution. Date d'application : 1^{er} juin 2014.
- Cimetières : mise en place par le conseil municipal d'un règlement et actualisation des prix de vente des concessions. Date d'application : 1^{er} juin 2014.
- M. le Maire informe l'assemblée que l'ONF a établi un programme d'action sur la commune qui consiste à l'entretien du réseau routier et parcellaire, dont le montant s'élèvera à 3 637 € TTC.
- Point sur les travaux : logement Garrabet, en cours / ZAC de Barri, en attente de l'autorisation pour vente des parcelles / Travaux de voirie, goudronnage pour réparer les dégâts occasionnés par les intempéries / Lavoir de Garrabet, terminé.
- Le Maire informe l'assemblée qu'un vol de câble a eu lieu sur le branchement électrique du terrain de pétanque de Mercus – un devis pour réparation a été demandé à l'entreprise CEGELEC.
- Le Maire précise qu'une commission commanditée par le Préfet se rendra sur les lieux afin de constater les dégâts occasionnés par les intempéries de Janvier. De ce fait, les travaux ne peuvent être terminés sans l'autorisation de la Préfecture.

BUDGET 2014

Section de FONCTIONNEMENT

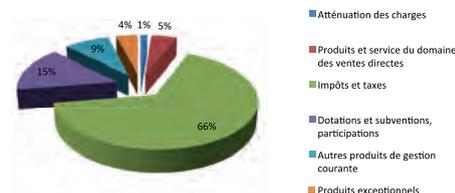
DEPENSES

Charges à caractère général	527 320 €
Charges de personnel	450 900 €
Autres charges de gestion courante	230 800 €
Charges financières	25 000 €
Charges exceptionnelles	87 548 €
Versement à la section d'investissement	251 282 €
TOTAL	1 572 850 €



RECETTES

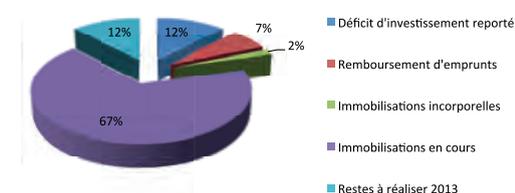
Atténuation des charges	20 000 €
Produits et services du domaine des ventes directes	75 250 €
Impôts et taxes	1 042 900 €
Dotations, subventions, participations	239 700 €
Autres produits de gestion courante	132 000 €
Produits exceptionnels	63 000 €
TOTAL	1 572 850 €



Section d'INVESTISSEMENT

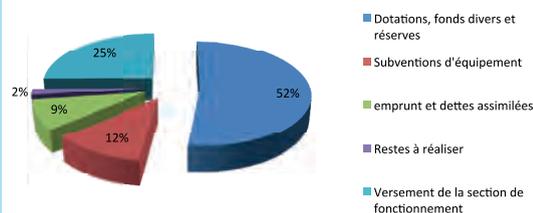
DEPENSES

Déficit d'investissement reporté	120 332 €
Remboursement d'emprunts	67 000 €
Immobilisations incorporelles	18 000 €
Immobilisations en cours	671 283 €
Restes à réaliser 2013	120 000 €
TOTAL	996 615 €



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves	517 860 €
Subventions d'équipements	118 800 €
Emprunts et dettes assimilées	88 548 €
Restes à réaliser	20 125 €
Versement de la section de fonctionnement	251 282 €
TOTAL	996 615 €



Etat Civil

NAISSANCES

22 Mai 2014 : Dinis LUIS BORGES

3 Juin 2014 : Ilan PRADERE

7 Juin 2014 : Izzie DUPUY

DÉCÈS

17 avril 2014 : Benoît VEXANE

20 avril 2014 : Maurice VILLEMIN

24 avril 2014 : Precillia MIROSA

5 Juin 2014 : Renée DEMANGEON, épouse VILLEMIN

LE TENNIS CLUB

Un tournoi réussi et deux championnes d'Ariège

Les tournois adultes et jeunes de Mercus viennent de s'achever, ils ont connu un véritable succès. Avec pas moins de 150 participants venus de tous horizons.

Le beau temps, au rendez-vous cette année a permis aux joueuses et joueurs de profiter du terrain extérieur. Ne changeant pas les habitudes, les ramasseurs de balles issus du club étaient encore présents. Le Tennis Club se félicite de cette réussite et souligne les bons résultats des mercusiens.

LE PALMARES :

- Tableau général hommes : Mathieu Gaston Bigata (Foix) bat Clément Rouzard (Ax).
- Tableau général dames : Julie Rigaudie (Balma) bat Manon Hébert (Foix)
- 4^e série hommes : Fabien Soubrié (Lavelanet)
- 4^e série dames : Elisa Machado (Mercus) bat Marie José Pustoc'h (Tarascon)
- Consolante Hommes : Laurent Andrieux (Bedeilhac)
- Consolante Dames : Carole Bresson (ASCEA Saclay) bat Myriam Cuennet (Mercus)
- 11/12 ans garçons : Bastien Carneiro (Foix) bat Romain Casbas (Mercus)
- 11/12 ans filles : Sacha Tokhtchoukov (Mercus) bat Mylène Delquié (Saint-Girons)
- 13/14 ans garçons : Loric Jimenez (Foix) bat Pierre Goizet (Pamiers)
- 13/14 ans filles : Lucie Jorge (Mercus) bat Mylène Delquié (Saint Girons)
- 15/16 ans garçons : Clément Costes (Ax) bat Sébastien Klevge (Stade Toulousain)
- 17/18 ans garçons : Clément Costes (Ax) bat Amaury Thibout (Mirepoix)



En marge de ce palmarès le club tenait à souligner les excellents résultats de ses éléments au niveau départemental et régional. En effet Elisa Machado a remporté le titre de championne d'Ariège de la 4^e série dames, Sacha Tokhtchoukov en a fait de

même chez les 12 ans filles. Toutes les deux ont défendu avec les honneurs, les couleurs du club au championnat régional. A noter également les bons résultats d'Axel Blazy, vice-champion d'Ariège chez les 8 ans et ceux de Lucie Jorge et Enzo Claverie, 1/2 finalistes chez les 13/14 ans. A n'en pas douter le club pourra compter sur leur présence lors du nouveau tournoi exclusivement réservé aux doubles et qui se déroulera du 12 juillet au 26 juillet.

LA PÉTANQUE MERCUSIENNE

La pétanque mercusienne avait rendez-vous le week-end du 31 mai à Tarbes, dans le cadre du championnat régional de pétanque triplète promotion. Suite à une qualification obtenue sur les terrains de Tarascon sur Ariège, l'équipe composée de Adrien MACHADO, Angel GARROZ et Brice MORA a défendu les couleurs de Mercus et de l'Ariège au niveau régional.

Le samedi après-midi l'équipe termine première de sa poule et se qualifie pour les huitièmes de finale. L'équipe mercusienne se voit confrontée à une équipe du Tarn en huitièmes de finale, les Ariégeois sortiront vainqueurs de cette opposition.

Le lendemain matin, face aux champions de l'Aveyron, les mercusiens gagnent leur quart de finale et se retrouvent en demi-finale. Malgré une partie fortement disputée l'équipe mercusienne doit s'avouer vaincue face à une équipe du Tarn et Garonne sur le score de 13 à 12.

Cependant la participation à la demi-finale du championnat régional de pétanque promotion ouvre la porte du championnat de France qui aura lieu à Brive les 28 et 29 juin. L'équipe du président de la pétanque mercusienne Adrien MACHADO est en route pour porter fièrement les couleurs de Mercus à Brive, pour le championnat de France de pétanque triplète promotion.



LES MYRTILLES DE L'AYNAT

L'Assemblée Générale

Le 23 février 2014 s'est tenu la traditionnelle Assemblée Générale du club des Ainés : "les Myrtilles de l'Aynat".

Cette réunion a été l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et d'envisager l'avenir avec sérénité puisqu'un nouveau bureau a été élu. Il réunit les membres suivants prêts à s'investir toute une année au profit des Ainés.

Présidente : Madame PEDOUSSAT Josette - Vice Présidente : Madame AUTHIER Ginette - Secrétaire : Madame RICHARD Josette - Secrétaire -adjointe : Madame Girou Jacqueline - Trésorière : Madame SEINGRIST Marie-Rose - Trésorière-adjointe : Madame LORENZO Yvette - 2^{ème} Trésorière-adjointe : Madame GODEFROY Andrée.

Mais les festivités n'ont pas pour autant été oubliées et c'est dans une ambiance musicale que s'est déroulé le repas traditionnel servi dans la salle de la Mairie. Ambiance garantie et "pas de danse" pour les plus motivés

Les Myrtilles fêtent leur nonagénaire

Le mercredi 30 avril a été l'occasion bien sympathique de se réunir pour fêter l'anniversaire de Nathalie PONS

Avec ses 90 printemps cette très sémiillante et agréable Mercusienne nous a donné par sa gentillesse une belle leçon d'optimisme et de bonheur de vivre. Entourée des fleurs qu'elle affectionne, elle a reçu avec beaucoup de simplicité et d'émotion les témoignages d'amitié de tous les membres du Club réunis pour l'occasion.



animations

26, 27 et 28 JUILLET 2014
Fête locale d'Amplaign

2 AOÛT 2014
Fête de Croquié

9, 10 et 11 AOÛT 2014
Fête locale de Mercus

15, 16 et 17 AOÛT 2014
Fête locale de Garrabet